

0383069E

ACADEMIE DE GRENOBLE

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT

454 RUE PAUL CLAUDEL

38510 MORETEL

Tel : 0474802891

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 64

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Jean-Paul Tafani

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

École de langage musical - Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention relative à la mise à disposition de l'amphithéâtre le 5 mai 2019 pour un concert organisé par l'École de langage musical.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0